



REUNION DE QUARTIER 2019

DOELAN

19 OCTOBRE 2019

INTRODUCTION :

Le Maire, Anne MARECHAL, David ROSSIGNOL, Yannick PERON et Gilles GARCON sont présents.

Le Maire introduit la réunion et rappelle aux personnes présentes l'esprit de ces réunions publiques : chacun est invité à poser des questions sur son vécu, l'actualité, l'engagement de l'équipe municipale mais ne doit pas évoquer de problèmes de voisinage. L'équipe municipale s'engage d'une année sur l'autre à répondre aux questions posées lors de la réunion publique précédente.

Il y a 10 ans se déroulaient les 1eres réunions de quartier. Ce sont des moments où l'on présente les dossiers en cours. Parfois les réponses sont données au cours de la réunion, parfois l'année suivante si elles nécessitent des investigations ou dépenses budgétaires non inscrites au budget.

Le 1er temps est toujours consacré à la relecture des questions de l'année précédente. Ces comptes rendus sont tous disponibles en mairie et sur le site internet de la commune. Deux élus sont référents : Anne MARECHAL et Gilles GARCON. Les citoyens référents sont Mme Le Floc'h et Mme Le Moigne.

Le Maire souhaite faire le point sur le dossier de la réaffectation de la friche de l'ancienne conserverie. L'usine Capitaine Cook fonctionnait jusqu'en 1997. Elle a ensuite servi de lieu d'accueil aux services techniques municipaux jusqu'en 2000 tout en continuant de proposer à la vente ses produits. Un projet immobilier porté par la société Eiffage a été déposé en 2006, l'ABF n'avait alors pas validé les premiers plans. En 2008 la municipalité actuelle a souhaité réorienter le projet. Les élus ont souhaité que le site maintienne une activité économique et qu'un restaurant soit créé. Le projet est alors retravaillé en ce sens avec le groupe Eiffage. En 2009, avec la crise financière, Eiffage demande à se retirer du compromis de vente auprès d'Intermarché, propriétaire du site. C'est à ce moment-là que la commune sollicite Foncier de Bretagne pour le portage foncier (EPF). En 2011, une étude de reconversion est menée durant 2 ans avec la SAFI et le cabinet d'architecte Compère. En 2012 la friche est achetée après dépollution. Elle propose un restaurant/hôtel de 50 clés avec des activités tertiaires dans le bâtiment dit « Maison Berthèle ». Toutefois, jusqu'en 2014, la maison de Mr Larzul qui n'avait pas été acquise par Foncier de Bretagne bloquait les projets. Après le décès de Mr Larzul celle-ci est achetée auprès des héritiers, début 2015 et l'EPF est propriétaire de l'ensemble. En 2016 nous candidapons pour la réhabilitation des sites exceptionnels et sommes retenus. Nous sollicitons alors de nouveau une étude auprès d'un spécialiste de l'économie touristique et hôtelière, la société Horwath. Celle-ci confirme la faisabilité économique et financière du

projet. La caisse des dépôts est intéressée et propose de participer au montage financier du projet et s'associe à la SEMAEB (Région Bretagne). Le groupe Eiffage est choisi par la Caisse des Dépôts pour la construction et les propriétaires de l'enseigne Best Western de Carnac candidatent pour en assurer la gérance. Après un an et demi de concertation avec tous les acteurs concernés le projet est validé en juillet 2017. Au mois de novembre 2017, contre toute attente, le propriétaire du Best Western annonce son retrait aux investisseurs du projet pour des raisons financières jugeant le prix du loyer trop élevé. Nous en sommes informés en février/mars 2018. Il nous a fallu depuis relancer le projet et rechercher de nouveaux partenaires. En septembre, 4 investisseurs lyonnais, en lien avec la SEMBREIZH (cellule économique de la région) ont manifesté leur intérêt et ont visité le site. Mi-octobre, un investisseur/ gérant hôtelier en relation avec la Caisse des dépôts a également visité le site.

En novembre 2018 nous avons retenu M. JACLIN comme futur investisseur. Il a marqué l'histoire du tourisme breton avec le Château de sables (Porspoder) et la Route des Pingouins. Une réunion s'est tenue le 18 octobre 2019 avec lui et les associations locales (sans les élus) car il souhaite impliquer le monde associatif. Il a beaucoup questionné sur la vie locale. Il n'imagine pas réaliser un projet sans connaître l'environnement et ses habitants. La mission de la commune n'est pas architecturale mais son programme est le suivant : lieu de vie, tous les espaces sont accessibles. Un hébergement hôtelier avec 30 chambres. 1 gîtes de 15 places (randonneurs) ; 15 petits appartements de 60 m² avec cuisine. Il souhaite également faire du commerce (300 m²) autour de la mer, de la nature et de la culture pour rythmer la vie du site (boutiques au RDC de la maison Berthèle et plus bas). Un bar, un restaurant gastronomique et un restaurant « bistrannique » accessibles à tous sont envisagés avec terrasse. Un espace pour accueillir des séminaires fait partie du programme (2 salles jointives) ; cet espace pourrait servir pour des mariages. Un espace bien-être (hammam, sauna, tisanderie, ligne de nage). 80 places de parking ouvertes à tous. Ce projet est un vecteur économique et de création d'emplois. Il finance ce projet par une société foncière. Le Maire exprime sa satisfaction d'avoir une telle perspective et espère que les liaisons maritimes reprendront. Le permis de construire devrait être déposé fin 2020 et l'établissement serait ouvert en 2023.

Anne MARECHAL présente un Power Point sur les réalisations faisant suite aux demandes 2018

QUESTIONS POSEES EN 2018	REponses APORTEES
Accotement rue du Pont Du	Balisage remis
Kervelan	La demande de rendre en sens unique n'est pas réalisable. Le panneau demandé est en place
Escalier Rue du Pont Du	Il s'agit de la seule entrée donc il n'est pas possible
Chemin creux de Kerdoalen	La commune n'a pas réussi à obtenir des nouveaux propriétaires la possibilité de d'accéder au chemin
Anse de Stervinou	Une barrière a été mise en place pour empêcher le passage suite à l'effondrement du chemin. Les autres n'ont pas été coupés (comme demandé) car les racines retiennent le chemin.
Impasse du Matelot	Le chemin était en mauvais état. Un passage des services techniques a permis de le remettre en état
Plaques de rue du Pont Du	Fait
Barrière de Kerlagat	L'ONF l'a réparée.
Toilettes chapelle St Anne	Il n'y a pas de solution à ce jour.
Eclairage cale Cayenne	Il faudrait éclairer La rue de la Fontaine, la rue de Keruster et celle de Beg Ar Comparz.

QUESTIONS POSEES EN 2019	REPNSES APORTEES
Ligne jaune au Suroit	Il s'agit d'une rumeur.
Borne coffret électrique rue de Beg Roudou abîmé à plusieurs reprises aux n° 4, 6 et 8	Le coffret est certainement sur le domaine public. La protection sera à charge de la commune. Nous nous déplacerons.
Kercorn : 2 conteneurs supplémentaires ont été installés. De plus, ils sont sur le domaine privé et ils ne sont pas attachés.	La commune n'a pas sollicité cet ajout. Il faut écrire à la communauté d'agglomération La commune relaiera également cette demande de retrait. Il y a peut-être eu une erreur.
Les poubelles de Kernoal sont utilisées par des personnes qui viennent de Keruster et qui se plaignent qu'il n'y a pas assez de poubelles dans leur secteur.	La Maire indique que les poubelles sont accessibles à tous les habitants, peu importe le secteur dans lequel la personne réside. En été, l'afflux de population fait que nous sommes 4 fois plus. Il faut rappeler que certaines communes de l'intercommunalité ne sont pas collectées pendant cette période pour permettre aux communes littorales de l'être plus souvent.
Les poubelles de Kerdoalen : un courrier a été envoyé pour demander une plate-forme près de la chapelle St Anne mais pas de réponse	David ROSSIGNOL indique qu'il ne retrouve pas cette demande. Il faut préciser que tous les ans une somme de 6 000 € est prévue. On va regarder pour le faire l'an prochain et si possible avant l'été 2020.
Comment limiter la vitesse à Doëlan rive droite	Il s'agit d'une départementale. En 2009, une étude avait suggéré des aménagements en chicanes mais sur le domaine privé. Les ralentisseurs posent des problèmes pour les pompiers, ambulances, ... Il n'y a pas de solution miracle. La commune est preneuse d'idées novatrices. Il est difficile de rouler vite sur ce secteur plein de virages, qui ne permettent pas de poser le radar pédagogique. Le STOP de Kerangoff sera refait.
Risque de chute du GR 34 au Kérou. Ne serait-il pas possible de mettre des barrières sur les secteurs les plus dangereux ?	Le problème est qu'il y a tellement de lieux concernés que ce n'est pas envisageable. Se pose la question de la responsabilité.
La signalétique pour rejoindre le sentier côtier ne pourrait-elle pas être plus importante lorsque l'on est à l'extérieur du GR.	Effectivement il y a un manque. Une amélioration sera proposée en commission.
Sens unique en été à Doëlan ?	La vitesse est limitée du fait de l'important trafic et du stationnement. Pourquoi pas un passe-câble ? Le Suroit demande un panneau clignotant. Les dessins en reliefs sont intéressants (passage piétons en 3D). Une ligne jaune serait efficace entre le Suroit et le Rive Gauche
Les jardinières sont-elles nécessaires sur le parapet ?	Pas de problème si tous les Doëlanais sont d'accords ... ce qui n'est pas le cas du public présent.
L'utilisation de l'eau sur la cale du Vieux Doëlan est excessive. Qui paie ?	Les plaisanciers sont payeurs par le biais de leur redevance du mouillage. En contrepartie ils ont l'usage de l'eau et de l'électricité. Il est difficile de surveiller chaque personne. Les ports sont énergivores. Il est proposé de brider le débit. La question sera posée aux services portuaires.
Un marin s'est noyé à Clohars-Carnoet et rien dans la presse.	Le Maire indique que ce n'est pas du ressort de la commune. Il faut écrire aux journaux. Les représentants de la presse confirment que c'est bien paru.
M. KERVISY - Anse de Stervinou	Nous ne sommes pas propriétaires. Il s'agit du DPM

	(domaine public maritime – Etat). Nous avons mis du temps à avoir une réponse. Lorsqu'une réunion a pu se faire, l'Etat demandait à l'intercommunalité de prendre le dossier car il n'a pas les moyens de le faire. L'étude coûte 16 000 €, les travaux sont estimés à 90 000 € à 120 000 €. Il est peu probable qu'ils soient réalisés. Il sera étudié la remise en état de l'escalier et/ou la pose d'une main courante.
Mme PRAT – Impasse des pêcheurs. Pour y entrer c'est très difficile suivant le nombre de voitures stationnées sur les trottoirs pendant l'été. N'est-il pas possible de mettre des bornes ?	Il est possible de poser des balises J11. Nous irons voir l'été prochain.
M. CHIRON – Nettoyage des sentiers. L'investissement des employés communaux est prépondérant. Ne peut-on pas appliquer un fauchage plus raisonné dans le cadre de la biodiversité et étudier ensemble comment procéder ? Les mauvaises herbes sont une richesse.	Il est difficile de satisfaire tout le monde en fonction des activités. Il est possible de faire un essai sur certains secteurs. Il est proposé que ce test soit fait sur Doëlan. Il faudra choisir le site.
Mme FOSSE – Lotissement de Keruster : il manque de nettoyage. Des terrains n'ont pas été construits.	Nous allons voir s'il y a des choses à faire.
Circulation Doëlan Rive gauche : la circulation des autocars peut-elle être interdite ?	Non notamment en raison du futur projet hôtelier.
Accessibilité des pompiers dans l'impasse	La largeur de la voie est réglementaire par rapport aux accès secours.